

Contribuons à l'AVENIR des ENFANTS en toute indépendance

Déclaration du représentant départemental de l'UNAape des Yvelines au CDEN du 23 novembre 2015 sur les attentats de Paris et de Seine-Saint-Denis, et la rentrée scolaire.

Monsieur le Préfet, Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur académique, Mesdames et Messieurs,

L'UNAape des Yvelines s'exprime au nom des parents d'élèves autonomes qui veulent assurer de leur plus profond soutien toutes les familles et les proches des victimes des attentats survenus à Paris et au Stade de France, le vendredi 13 novembre dernier. Nous ne pouvons que condamner cette violence aveugle, sans autre but que de briser la vie, de terroriser. Rien ne justifiera jamais que la violence soit utilisée pour imposer des idées quelles qu'elles soient.

Notre pays a connu des périodes sombres au cours de son Histoire, mais il a toujours su faire face et se relever. Cette fois encore, il le fera et continuera d'avancer coûte que coûte, vaille que vaille pour montrer qu'on ne l'abattra pas,...jamais.

Nous, parents d'élèves du **Mouvement autonome**, remercions les enseignants, les Directeurs et Directrices d'école, tout le personnel de l'Education nationale pour l'accompagnement fait aux enfants durant les jours qui ont suivi le 13 novembre et leur réactivité.

Pour revenir à des sujets plus quotidiens, le **Mouvement autonome** porte le regard suivant sur la rentrée scolaire 2015/2016.

En ce qui concerne le Primaire, le **Mouvement autonome** ressent une rentrée plus apaisée que l'année précédente. La réforme des rythmes scolaires s'est installée tant bien que mal et semble fonctionner, même si de l'avis général des parents et de nombre d'enseignants les enfants sont plus fatigués, particulièrement à partir du jeudi, sans parler du vendredi. En revanche, nous notons toujours un décalage manifeste entre les communes sur la mise en place des TAPS ou NAPS. Nous interrogeons donc l'Inspection académique sur la poursuite

des comités de suivi des rythmes scolaires et sur la mise en place ainsi que la diffusion des outils d'évaluation des PEDTS pour lesquels un groupe de travail avait été constitué.

Pour le Collège, les parents d'élèves nous font savoir que des enseignants manquent encore à l'appel, particulièrement les professeurs de technologie. Nous sommes fin novembre. Lors d'une réunion à l'Inspection nous nous étions posé la question du délai raisonnable d'attente pour combler les postes vacants. Si ceux-ci ne peuvent l'être par manque de titulaires, comment comptez-vous remédier à cette situation ? Envisagez-vous l'embauche de contractuels ? Si oui, quelle sera leur formation pédagogique pour faire face à une ou plusieurs classes d'élèves de Collège ? Il nous a été évoqué une période de 3 jours de formation assurés pour un contractuel en technologie. Ce temps serait-il suffisant pour lui permettre d'affronter une classe ?

Par ailleurs, l'UNAAPE des Yvelines s'interroge sur la capacité des collèges à accueillir les élèves dont ils auront la charge dans les années à venir. Au Mesnil Saint Denis, les élèves entrant au Collège étaient auparavant rattachés à Trappes. A la rentrée 2014/2015, ils l'étaient sur Montigny le Bretonneux, plus proche. Or depuis la rentrée 2015/2016 les collèges de cette ville ne sont plus en mesure d'accueillir la totalité des élèves du Mesnil Saint Denis. Les parents d'élèves aimeraient savoir quelle solution leur sera proposée l'année prochaine, sachant que ce cas n'est pas isolé ?

Nous savons que la démographie est fluctuante et représente une variable difficile à maîtriser. L'augmentation du nombre de naissances dans les années 2000 se traduit aujourd'hui par une hausse significative des effectifs du collège, hausse que l'on observe déjà sur certains établissements du département.

Enfin, l'Unaape des Yvelines est informée de problèmes persistants dans certaines écoles ayant des ULIS. C'est le cas de plusieurs petites écoles de Guyancourt. Sans rentrer dans le détail de ce sujet, le Mouvement autonome de parents d'élèves souhaiterait que soit organisée une vraie réflexion concertée sur la problématique des ULIS (école, collège, lycée). Les ULIS ne sont pas qu'un problème d'effectifs d'enseignants et d'élèves, et nous savons que vous le savez. Dans les petites structures, les parents nous font part de leur désarroi quant aux difficultés d'organisation globale dans l'intérêt de leurs enfants (temps de concertation entre enseignante d'ULIS et enseignantes de classe traditionnelle, temps de disponibilité des Directeurs/enseignants, diminution du nombre de réunions entre parents d'élèves, enseignants, orthophonistes,...). Sans compter les difficultés de transport qui viennent compliquer au-delà de l'imaginable parfois le quotidien de certains de ces enfants. Mais cela n'est pas de votre ressort. Nous le savons.

Malgré toutes nos interrogations et requêtes précédentes, nous souhaitons vous remercier pour avoir permis le maintien de l'AVS de l'ULIS intégrée à l'école élémentaire Jean de la Fontaine de Villepreux. Toute l'équipe et plus encore les enfants ont été très heureux

d'apprendre à la rentrée des vacances de la Toussaint que leur assistante de vie scolaire était maintenue dans ses fonctions avec un nouveau contrat de travail. C'est cette dimension humaine que nous devons cultiver et dont les parents et les enfants de ces classes ont énormément besoin.

Nous souhaitons également remercier les services de l'Inspection académique pour leur implication dans les dossiers que nous leur soumettons et leur disponibilité. Il en est de même pour le Conseil départemental qui a fait le nécessaire pour répondre à nos questionnements sur les Dotations globales de fonctionnement lors du précédent CDEN.

Nous vous remercions pour votre écoute et votre attention.

Lydie Benay
Présidente de l'UNAAPE des Yvelines.

